

Je tiens simplement à dire au député que je serai heureux de demander au ministre des Pêches et des Océans s'il entend accroître l'aide financière que le gouvernement accorde déjà à la société que le député a mentionnée, et qui lui a permis de survivre.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE SUR LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu suppléant. Le commissaire à la protection de la vie privée a maintenant terminé son rapport relatif à la tentative de Revenu Canada d'avoir accès à la banque de données informatisées de la ville de Kitchener. Selon lui, si le ministère a obtenu ces données, il pourrait bien avoir enfreint les articles 10 et 11 de la loi sur la protection des renseignements personnels. De plus, la demande du ministère auprès de la municipalité de Kitchener était empreinte de désinvolture et d'insouciance. Le ministre suppléant voudrait-il bien nous dire quelle suite son ministère entend donner au rapport du commissaire à la protection de la vie privée?

M. W. Kenneth Robinson (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, étant donné que le ministre est absent de la Chambre aujourd'hui, je prends note de la question et la lui transmettrai.

M. Beatty: Monsieur le Président, voilà certes une bien meilleure réponse que celles que nous obtenons normalement.

LES POUVOIRS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE D'INVESTIGATION ET DE SAISIE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au premier ministre, car il s'agit d'une affaire si importante. Si le premier ministre veut bien m'accorder son attention.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Monsieur le Président, c'est comme si les lumières étaient allumées, mais que la maison était déserte.

M. le Président: Le député voudrait-il poser sa question?

M. Beatty: Étant donné que le gouvernement, à l'instar de la plupart des observateurs, doit s'être rendu compte à l'heure qu'il est que l'article 231 de la loi de l'impôt sur le revenu donne au ministère des pouvoirs si vastes d'investigation et de saisie qu'il constitue une très grave menace aux libertés civiles des Canadiens, le premier ministre est-il prêt à s'engager à présenter à la Chambre, avant l'ajournement d'été, des modifications à l'article 231 de la loi, de façon à restreindre ces pouvoirs d'investigation et de saisie et à les aligner sur les libertés civiles fondamentales des contribuables canadiens?

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député a félicité le secrétaire parlementaire de son excellente réponse et a dit qu'elle était bien meilleure que les réponses antérieures. Je voudrais simplement faire écho aux paroles du secrétaire parlementaire, de façon à mériter, moi aussi, les félicitations du député.

* * *

L'EMPLOI

LA SUBVENTION ACCORDÉE À LA CANADIAN ALLIANCE FOR ITALIAN INTEGRATION AND CULTURE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le 14 février, j'ai soulevé à la Chambre la question de la subvention de \$583,000 accordée à l'alliance canadienne pour l'intégration et la culture italiennes. J'ai maintenant en ma possession deux lettres du Congrès national des Italo-Canadiens—district de Toronto, qui montre que le ministre a rencontré ce groupe et accepté de diminuer la subvention des deux tiers et qu'il devait rencontrer M. Joe Volpe pour arrêter les détails. Le ministre pourrait-il confirmer qu'il a conclu cet accord avec les Italo-Canadiens et également qu'il a changé d'avis et accordera maintenant la totalité de la subvention de \$583,000?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non, monsieur le Président, je ne peux pas donner au député la confirmation qu'il sollicite. Il est vrai que j'ai rencontré le groupe dont il parle et que nous avons discuté de la réduction du montant de la subvention. J'ai fait savoir que j'appuyerais la réduction s'il était possible que les diverses parties intéressées concluent un accord à ce sujet. Toutefois, je n'ai jamais dit que j'imposerais une telle réduction à l'Alliance qui recevait la subvention.

Le député a tort de me demander de confirmer son observation. Je ne saurais le faire, puisqu'elle n'est pas conforme à l'engagement que j'ai pris. Il y a de nombreuses semaines, nous avons indiqué que la subvention originale avait été confirmée après, non pas une, mais deux évaluations et examens par des fonctionnaires de mon ministère pour voir si oui ou non il était justifié d'accorder la subvention. Le rapport des fonctionnaires du ministère montre que c'était parfaitement justifié.

● (1440)

ON DEMANDE UNE CONFIRMATION OFFICIELLE DU MINISTRE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Le 14 février, le ministre déclarait:

Je puis lui assurer . . .